



Bulletin Municipal Dieupentale

 Mairie de Dieupentale
Place Auguste Puis, 82170

 05 63 02 50 00

 accueil-dieupentale@info82.com



2022

2023



Infos commune

www.dieupentale.fr

Horaires mairie

Lundi : de 13h à 17h - **Mardi** : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mercredi : de 8h30 à 12 h30 - **Jeudi** : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Vendredi : de 14h à 17h

Application

Intramuros



Sommaire

MOT DU MAIRE	3	JEUNESSES	21
BUDGET	4	INTERCOMMUNALITÉS	22
ACTUALITÉS	5	INFOS PRATIQUES.....	24
Commerces & artisans.....	5		
Travaux & réalisations.....	6		
Réparation de la Brétèche de l'église	8		
VIE COMMUNALE.....	9		
Cérémonies du 8 mai et 11 novembre	9		
État civil	10		
Rappel des règles.....	10		
Code de l'urbanisme.....	12		
Plan communal de Sauvegarde	13		
ASSOCIATIONS	14		
Une voiture aménagée pour Nathalie.....	14		
Pétanque	15		
Comité des fêtes	16		
Association dessin et peinture.....	16		
L'danse.....	17		
La marelle.....	18		
Les ours	18		
Les séniors dieupentalais.....	19		
Et aussi	20		



Mot du Maire



Chères dieupentalaises, Chers dieupentalais,

Nous voici maintenant parvenus dans la deuxième partie de notre mandat et nous pouvons dire que bien des choses importantes ou plus modestes se sont réalisées.

Nous nous étions engagés sur un certain nombre de projets.

Je ne vais pas dresser la liste détaillée de l'ensemble des petits travaux réalisés parfois invisibles aux yeux des administrés mais nécessaires, comme la restauration des bâtiments communaux tels que les écoles.

Tout le monde s'est aperçu du fleurissement du village, du nouveau jeu dans l'aire de jeux, de l'aménagement dans le parc Auguste Puis qui est devenu un espace convivial pour tous.

Nous nous étions engagés à sécuriser la rue du Général Larroque, malheureusement les ponts VNF et SNCF n'ont pas été réhabilités et sécurisés notamment pour le passage des piétons et la sortie de la gare. Les ponts n'étant pas de la compétence de la commune. Une étude doit être réalisée par le Département en concertation avec la SNCF.

Pour l'année 2023, nous continuons à mettre aux normes notre éclairage public dont une partie est encore énergivore, sécuriser la rue Cap del Barry qui donne accès à l'école et le chemin de Teneria. Nous allons également étudier en partenariat avec les associations concernées un projet de réhabilitation de locaux pour qu'elles soient correctement installées.

Tous les projets demandent de l'attention, de la concertation et beaucoup de temps. Tout ne va pas aussi vite que nous le souhaiterions, la vie administrative a un rythme qui semble souvent lent aux élus comme aux administrés.

Et puis il y a le domaine des financements et des subventions indispensables auxquels nous avons recours et dont les réponses sont aussi parfois trop lentes.

Ce que nous pouvons dire aussi aujourd'hui est que Dieupentale peut être fière de ses talents : L'association de pétanque avec 3 titres sur l'année 2022.

La réussite de l'équipe féminine championne départementale triplète et qui a représenté le Département au Championnat de France. L'ensemble de l'équipe féminine de Dieupentale est aussi championne départementale par équipe.

L'équipe 2 des vétérans est championne départementale division 3 du Tarn et Garonne

L'association de peinture qui nous régale chaque année avec son exposition, le gala de danse, le judo, les seniors, la chasse, la pêche, la Marelle qui fait le bonheur des petits et des grands. Bienvenue également à notre nouveau Comité des Fêtes.

Toutes ces associations qui sont au cœur du village et qui sont indispensables au bien vivre ensemble, n'hésitez pas à les contacter il y en a pour chaque âge et les activités sont diversifiées. Nous remercions tous les présidents et les membres de leur bureau.

Nous remercions également tous les commerçants.

Nous venons de traverser une période compliquée. La situation économique est également compliquée, la commune ne sera pas épargnée, mais nous devons continuer avec persévérance et optimisme. Ensemble allons plus loin !

Je tiens à remercier tout le personnel communal ainsi que mon équipe pour leur investissement.

Bien à vous
Mme Dominique JULIEN
Maire

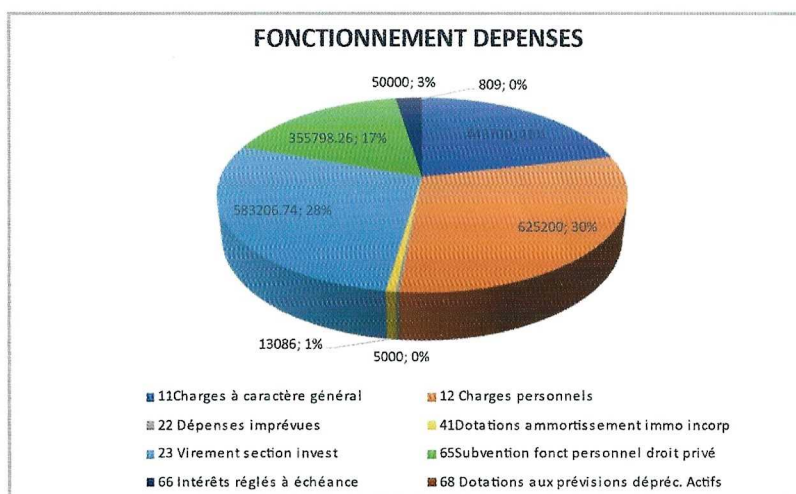
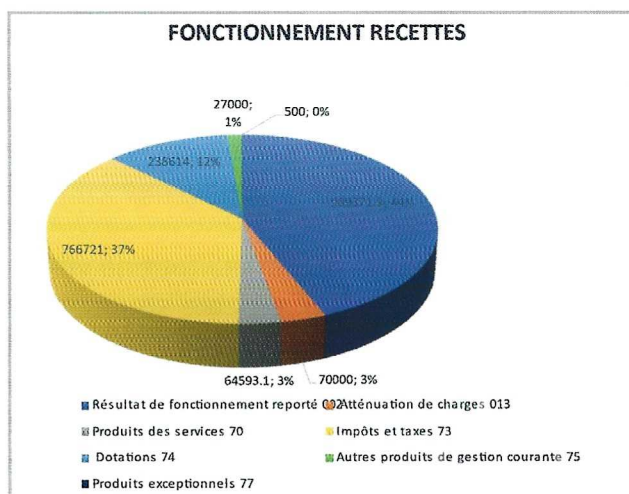
Budget 2022

LE BUDGET COMMUNAL EST RÉPARTI EN 2 SECTIONS :

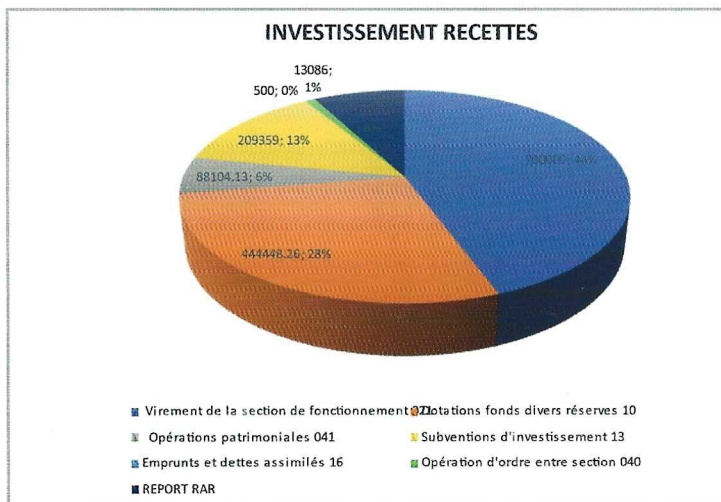
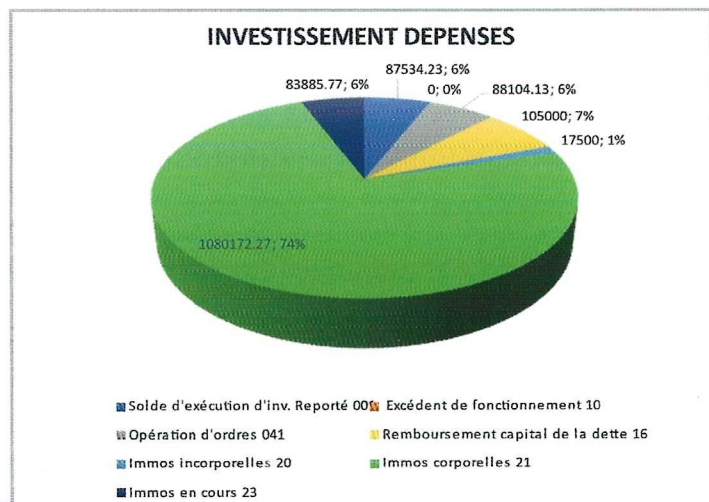
Le fonctionnement et l'investissement

Grâce à des dépenses maîtrisées sur le fonctionnement nous avons pu réaliser des investissements sans augmenter la part sur les impôts locaux et sans emprunt c'est-à-dire en autofinancement.

CHAPITRES	FONCTIONNEMENT DEPENSES	CHAPITRES	FONCTIONNEMENT RECETTES
11 Charges à caractère général	443700.00	002 Résultat de fonctionnement reporté	909371.90
12 Charges personnels	625200.00	013 Atténuation de charges	70000.00
22 Dépenses imprévues	5000.00	70 Produits des services	64593.10
41 Dotations amortissement immo incorp	13086.00	73 Impôts et taxes	766721.00
23 Virement section invest	583206.74	74 Dotations	238614.00
65 Subvention fonct personnel droit privé	355798.26	75 Autres produits de gestion courante	27000.00
66 Intérêts réglés à échéance	50000.00	77 Produits exceptionnels	500.00
68 Dotations aux prévisions dépréc. Actifs	809.00		
TOTAL	2 076 800.00	TOTAL	2 076 800.00



CHAPITRES	INVESTISSEMENT DEPENSES	CHAPITRES	INVESTISSEMENT RECETTES
001 Solde d'exécution d'inv. Reporté	87534.23	021 Virement de la section de fonctionnement	700000.00
10 Excédent de fonctionnement	0	10 Dotations fonds divers réserves	444448.26
041 Opération d'ordres	88104.13	041 Opérations patrimoniales	88104.13
16 Remboursement capital de la dette	105000	13 Subventions d'investissement	209359
20 Immos incorporelles	17500	16 Emprunts et dettes assimilés	500
21 Immos corporelles	1080172.27	040 Opération d'ordre entre section	13086
23 Immos en cours	83885.77	REPORT RAR	123492.27
TOTAL	1 462 196.40	TOTAL	1 462 196.40



Commerces et artisans... du nouveau !

LA CRÊPERIE

Un petit air de Bretagne à Dieupentale
3, route de Bordeaux - 06.44.09.23.97
Galettes et Crêpes bretonnes
Du mardi au samedi de 12 h à 14 h
Le vendredi et le samedi soir de 19 h à 22 h



Le Pinocchio pizzas

05 63 31 64 51
Changement de propriétaire
ouvert tous les jours
midi et soir
de 11h à 14h
et 17h30et 22h30
vendredi et samedi
fermeture à 23h30



Clémence Mouchard

06 10 26 01 54



STYMC AUTO

07 69 73 47 52



TRAITEUR ASIATIQUE

05 63 27 64 15

Changement de propriétaire
Horaires
1h30 à 14h
et de 17h 30 à 20h
Fermé le lundi
et le jeudi.



SÉCURISATION RUE DU GÉNÉRAL LARROQUE

L'année 2022 aura vu la réalisation d'un chantier d'urbanisation important pour notre Commune.

La réfection de la rue du Général Larroque était un enjeu majeur pour :

- La sécurisation de trajets piétons cyclistes
- La régulation du flux automobile
- La valorisation de l'entrée de ville

Chronologie :

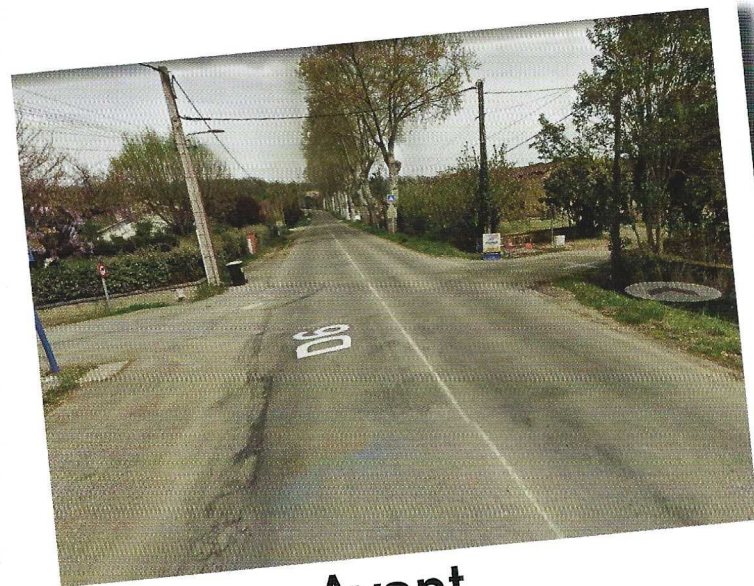
- Eté 2021 choix du maître d'œuvre Axe Infra
- Décembre 2021 - appel d'offres
- Mars 2022 – choix de l'entreprise Flores TP
- Mai 2022 – début des travaux
- Octobre 2022 – Fin des travaux

L'entreprise Eurovia a œuvré au titre du département pour l'enrobé final de la rue. Le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) a géré l'éclairage public

Prix total du chantier : 675.000 € HT

Eclairage public : 100.000 € - 40 % de subventions

Le total des subventions est estimé à **40 %** au titre de la DETR (Etat) et le Département. Il reste la Région dont le dossier est en cours de traitement.



Avant



Après

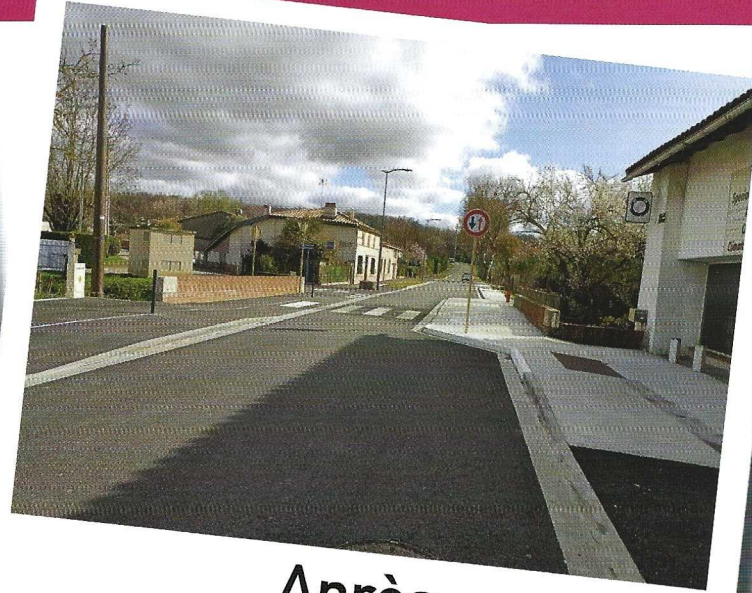


Nous remercions les riverains
et les dieupentalais pour leur compréhension
durant toute la durée des travaux.

Actualités



Avant



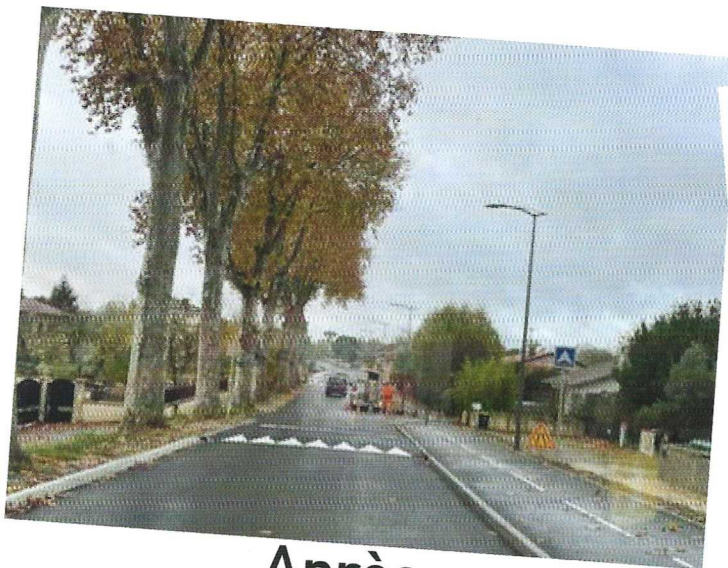
Après



Avant



Après



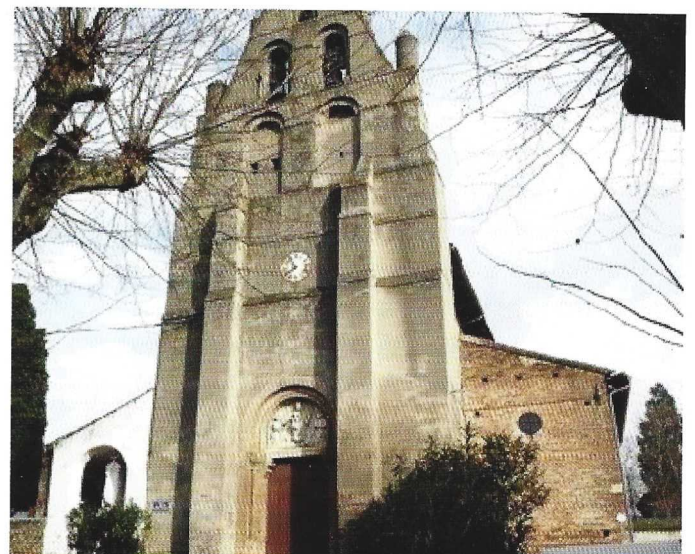
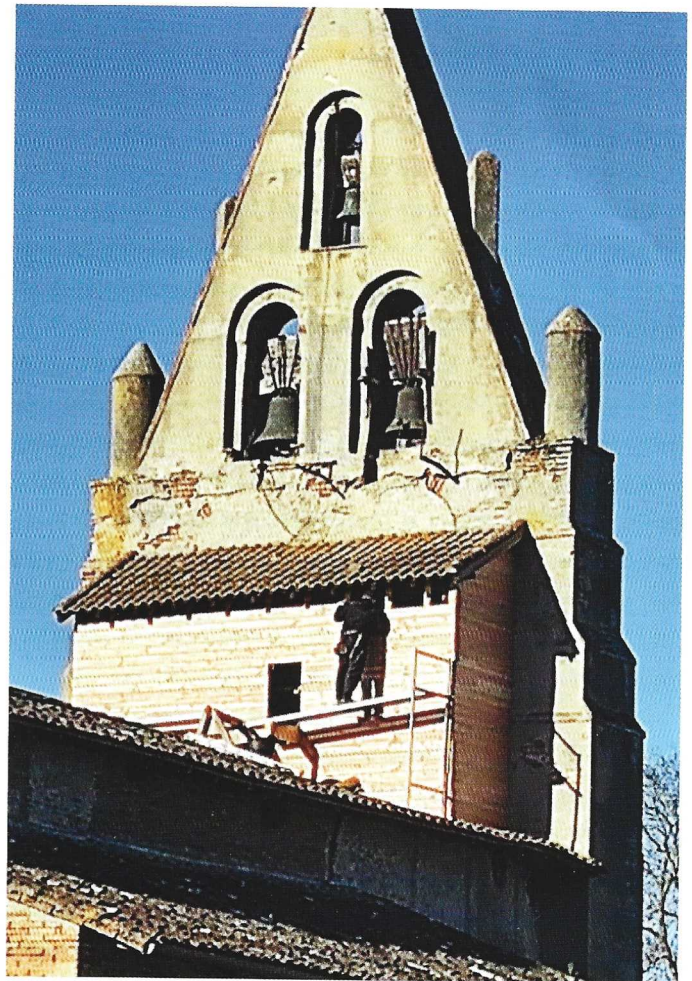
Après



Après

RÉPARATION DE LA BRÉTÉCHE DE L'ÉGLISE

Subventionnée par le département.



Vie Communale



8 MAI ET 11 NOVEMBRE

Rencontres autour d'un devoir de mémoire pour les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Le 11 novembre a été marqué par la présence des « cadets » de la défense des Apprentis d'Auteuil, de leur professeur de musique, des militaires du Groupement de Soutien de la Base de Défense de Montauban et des associations dieupentalaises.

Nous avons une pensée toute particulière pour notre porte drapeau Monsieur Oulie qui nous a quitté au cours de l'année 2022.



Vie Communale

ETAT CIVIL

Mariages & Naissances

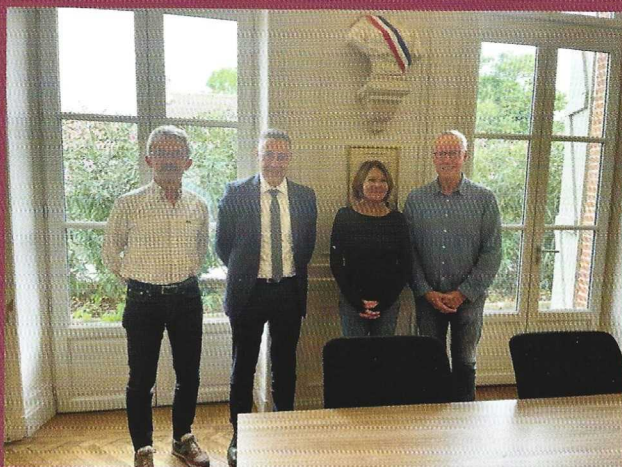
Ils ont dit « oui » et nous ont remerciés.
17 naissances et 7 mariages ont été enregistrés en 2022

Grâce à Marie Pierre Sutra notre conseillère déléguée à la vie locale et aux associations, les mariés ont pu bénéficier d'une décoration de salle des mariages aux couleurs et au thème de leurs choix.



Rencontre avec nos sénateurs Messieurs Levi & Bonhomme

Rencontre avec nos sénateurs Messieurs Levi et Bonhomme où nous avons pu échanger sur les divers sujets qui préoccupent les communes rurales



RAPPELS DES RÈGLES DE VIE DE LA COMMUNE

Nuisances sonores

Sont interdits sur la voie publique et dans les lieux publics, les bruits gênants par leur intensité quelle que soit leur provenance.

Sont notamment concernés les bruits susceptibles de provenir de l'emploi d'appareils sonores (chaîne stéréo) de réparations ou réglages de moteurs, de jeux bruyants, pétards et pièces d'artifice. (Arrêté préfectoral n°04-1076-article 1).

Tapage nocturne

Entre 22 h et 7 h du matin, les bruits et tapages nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis d'une amende de 3ème classe.

Dépôt sauvage

Le dépôt illicite d'objet ou de gravats est punissable d'une amende de 2ème classe. (Article R 632-1 du Code Pénal)

Animaux

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. (Collier anti-aboiement, ramassage des crottes sur les trottoirs et dans les parcs).

Les espaces de jeux publics pour enfants sont interdits aux animaux par mesure évidente d'hygiène. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de les tenir en laisse et de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.



Chats errants

Une campagne de capture de chats errants va être organisée prochainement par la municipalité et l'association 30 millions d'amis. Les modalités de cette campagne vous seront préalablement communiquées.

Nous rappelons que l'identification des chats et des chiens est une obligation légale, son absence expose le propriétaire à une amende de 135 €.

La stérilisation protège les chats, évite leur prolifération et miaulements intempestifs de jour comme de nuit.

Les ordures ménagères et les emballages recyclables

Le dépôt des ordures ménagères et les emballages recyclables est uniquement autorisé dans les containers mis à disposition par la déchèterie de Dieupentale, prévus à cet usage et selon les règles de tri édictées. Ceux-ci devront être retirés de la voie publique dans les 12 heures suivant la collecte.

Le nettoyage des rues et leurs dépendances

Le nettoyage des rues ou parties de rues salies par des véhicules ou par des individus doit être effectué immédiatement par les responsables de ces dégradations.

Les descentes des eaux pluviales

L'entretien en état de propreté des descentes des eaux pluviales situées sous ou sur les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales, est à la charge des riverains (propriétaires, locataires ou usufruitiers). Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées au même titre que l'entretien des caniveaux recevant ces eaux.

L'entretien des trottoirs, devants de portes et caniveaux

Le service technique de la Commune nettoie régulièrement la voie publique. Toutefois, en dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux riverains de la voie publique (propriétaires, locataires, usufruitiers).

Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux et sur toute la largeur, au droit de leur façade ou clôture, en toute saison : le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage des trottoirs.

Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts. Il est recommandé de les composter à domicile ou de les déposer en déchèterie. En aucun cas ils ne doivent être mis dans les containers ou brûlés.

Les fossés sont à entretenir par les riverains du bord de leur clôture à la moitié du fossé et ne pas laisser les déchets dans le fossé pour éviter d'obstruer le bon écoulement des eaux.



L'entretien des végétaux

Les haies, arbres et arbustes doivent être taillés par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur

doit être limitée à 2 m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

RAPPEL IMPORTANT - CODE DE L'URBANISME

Vous avez l'obligation de déclarer vos travaux d'urbanisme :

Extensions, abris de jardin (supérieur à 5m², hauteur de 1.80m), piscine hors-sol et enterrée, clôture... et toutes modifications entraînant une demande de travaux.

Le service urbanisme va procéder au cours de l'année à un diagnostic sur les diverses constructions grâce à son logiciel dédié à l'urbanisme.

Les risques encourus en cas de travaux réalisés sans autorisation d'urbanisme

En cas d'absence d'autorisation d'urbanisme ou de non-respect des règles d'urbanisme, le propriétaire encourra des sanctions pénales, civiles, fiscales et administratives :

- **Au niveau pénal**, les sanctions sont lourdes pour le propriétaire puisqu'elles peuvent aller jusqu'à 300.000 € d'amende et 6 mois de prison en cas de récidive. Le fait de régulariser la situation juridique a posteriori n'annule pas pour autant l'infraction commise et le propriétaire sera tout de même susceptible d'être sanctionné. Il existe cependant un délai de prescription d'une durée de 6 ans à compter de la date d'achèvement des travaux, au-delà toute action au niveau pénal sera prescrite.
- **Au niveau civil**, toute action en responsabilité civile peut être engagée dans un délai de 10 ans après l'achèvement des travaux s'il n'y a pas eu de demande d'autorisation, après quoi elle sera prescrite. En cas de demande effective d'autorisation mais de non-conformité au permis délivré, l'action en responsabilité civile est prescrite 5 ans après l'achèvement des travaux. Cette action peut être engagée par toute personne physique ou morale subissant un préjudice du fait des travaux litigieux comme par exemple un voisin. La commune peut également engager une action en responsabilité civile dans un délai de 10 ans à compter de l'achèvement des travaux. Elle pourra demander la démolition de l'ouvrage ou sa mise en conformité.
- **Au niveau fiscal**, l'imposition est due et ce même si la construction est illégale ou non conforme. L'administration fiscale se base sur les renseignements dont elle dispose pour déterminer les taxes et impôts dus par le contribuable mais si ce dernier ne lui a pas communiqué toutes les informations nécessaires, elle ne pourra pas établir le montant réel des impôts dont il devra s'acquitter. Il s'agit d'une fraude sanctionnable à tout moment, mais il est possible de régulariser sa situation.
- **Taxe d'aménagement** : il s'agit d'une taxe fixée par la commune, le département ou la région, due lors du dépôt du permis de construire. Dans ce cas elle sera acquittée lors de la régularisation, sachant qu'elle peut être majorée à hauteur de 80% du montant dû.
- **Taxe foncière et taxe d'habitation** : ces taxes sont établies en fonction de la situation du bien concerné au 1er janvier de l'année de l'imposition. Le redevable peut, sans sanction, régulariser sa situation jusqu'au 31 décembre de l'année en cours mais bien souvent cette régularisation n'intervient que bien plus tard. Le montant de cette régularisation sera d'un maximum de quatre fois le montant du rôle de l'année en cours.

AIRE DE COVOITURAGE



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, la commune se doit d'établir une liste des personnes vulnérables : Personnes âgées, isolées, avec un handicap, dépendantes ou simplement seules ayant de la famille éloignée.

En cas de déclenchement de ce plan (canicule, grand froid, pandémie, tempête, etc.) nous prendrons contact avec ceux qui se seront signalés auprès de la mairie afin de les accompagner. Ainsi pour ceux qui le souhaitent, merci de retourner au secrétariat de mairie la demande ci-dessous.

Demande d'inscription sur la liste des personnes vulnérables Plan Communal de Sauvegarde

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Tel portable :

Adresse mail :@.....





Une voiture aménagée pour Nathalie!

Mobilité et Autonomie... le projet d'une vie...



Nathalie est avant tout une épouse de 35 ans, une maman d'une petite fille de 8 ans, combative et active professionnellement.

Atteinte d'une maladie neuromusculaire, elle est dans l'incapacité d'effectuer les transferts entre son fauteuil roulant et un autre siège, elle est systématiquement aidée par une tierce personne que ce soit dans le milieu personnel ou professionnel.



La solution est l'aménagement d'un véhicule pour accéder en autonomie au poste de conduite et conduire directement sur un fauteuil roulant électrique sans avoir besoin d'aide extérieure

Nous comptons sur vous !

Peu importe le montant,
un simple geste nous rapprochera de son rêve !

<https://fr.ulule.com/reve-de-mobilite-et-d-autonomie/>

Cagnotte



Vidéo



Association Nathy Mobility
13 Impasse de Lusigny
82170 Dieupentale
nathy.mobility@gmail.com

PÉTANQUE

L'année 2022 restera pour notre association exceptionnelle sur le plan sportif.

En effet, l'ASDP a remporté 3 titres de champion du Tarn et Garonne.

Notre équipe féminine composée de Lydie BERBEDES, Christine DUHAMEL et Lisa VALADIE a remporté le championnat départemental triplette et a participé au championnat de France à Chalon sur Sone.



Deux équipes masculines, également proche du titre, se sont brillamment qualifiées pour les championnats Régionaux triplette de Luzech et de Rivesaltes.

En championnat des clubs, notre équipe féminine, coachée par Pascal BAUDEL, a remporté un nouveau titre de championne du Tarn et Garonne et accède ainsi à la première division.



Pour parachever cette glorieuse année, notre équipe seconde vétérans a remporté le titre de championne du Tarn et Garonne de 3^e division et accède à la seconde division.



Tout au long de l'année notre association est restée très active en organisant 11 concours officiels dont les 3 jours de l'ASDP à la fin du mois d'août qui ont accueilli un grand nombre de pétanqueurs. Nous avons également organisé à deux reprises les championnats départementaux pour notre secteur.

Comme chaque année, pendant l'été des concours locaux et amicaux ont été organisés.

Une année 2022 bien remplie également sur le plan des travaux. Plusieurs réaménagements ont été effectués afin d'améliorer la qualité des terrains de jeu, la sécurité des participants, la réception des joueurs et de rendre ainsi plus convivial notre boulodrome.

Pour l'année 2023 nous espérons continuer de progresser dans nos résultats tout en conservant un esprit de partage, de convivialité et de respect de tous dans la bonne humeur et une bonne ambiance.

Sur l'année 2022, notre association a compté 49 licenciés.

Contact : Joel Trefel : 06.22.10.12.03

Associations

COMITÉ DES FÊTES

L'année 2022 -2023 a vu naître une nouvelle équipe au sein du comité des fêtes de Dieupentale, sous l'impulsion d'Alain Hippert, président, Sophie Granier et Michael Vendrame, co- présidents, Nicolas Benaben, secrétaire, Amandine Souquiere, trésorière et Christophe Bleu , trésorier adjoint. Notre motivation est de permettre aux Dieupentalaises et Dieupentalais de nouer des liens entre eux, et entre les générations à l'occasion de moments de convivialité et de festivités .

Ainsi nous avons 5 grands projets pour cette nouvelle édition du comité des fêtes :

- Tout d'abord, le traditionnel loto qui s'est déroulé le 4/2/23 à la salle des fêtes à 20 h.
- Une soirée inédite pour fêter la Saint Patrick le 17/3/23
- Pour les plus jeunes et pour tous les autres, nous organiserons la fête du village du 30/6/23 au 2/7/23,
- Une soirée projection à l'occasion du match d'ouverture de la coupe du monde de rugby France-Nouvelle Zélande le 8/9/23
- Enfin le marché de Noël le 15/12/23.



Notre nouvelle équipe, composée de personnes venant de tout horizon, est extrêmement motivée et très fière de vous proposer ces moments de convivialité et nous espérons que vous serez des nôtres pour les partager ensemble !

N'hésitez pas à suivre nos actualités sur les réseaux sociaux, et à intégrer notre équipe si le cœur vous en dit !

Facebook : Comité des fêtes de Dieupentale
Instagram : comitefetes.dieupentale82
Mail : cdf.dieupentale82170@gmail.com
Tél : 06.47.85.56.06



ASSOCIATION DIEUPENTALAISE DESSIN PEINTURE

L'exposition de peinture présentée début Juin a été un réel succès, de nombreux visiteurs ont pu apprécier les 110 tableaux exposés, et comme chaque années nous avons eu le plaisir de recevoir les écoliers : toutes ces visites nous touchent et nous motivent!

Pour l'année 2022/2023 :

Une professeure de dessin nous apporte ses compétences dans l'élaboration de nos œuvres. Sur ses conseils, un cours sur les nuages et comment réaliser un dégradé dans un ciel nous a permis de parfaire nos paysages, ces 16 tableaux seront présentés lors de la prochaine exposition.

Comme chaque année, après le vote des adhérents, un thème a été retenu : L'Abstrait. Nous espérons que ce thème jamais abordé vous plaira : Nous vous attendons donc : du samedi 27 Mai au samedi 3 Juin 17heures, venez vous évader et nous apporter vos impressions.

«Certains peintres transforment le soleil en un point jaune ; d'autres transforment un point jaune en soleil.»Pablo Picasso.

La secrétaire : Chapuis Danièle
La présidente : Treil Irène



Pour ce 3^{ème} spectacle (25 et 26 juin 2022), L'danse a transporté les spectateurs dans un musée imaginaire et les a guidés pour une visite à travers les salles et les expositions de tableaux animés et/ou historiques : les impressionnistes et les célèbres danseuses de Degas, l'exposition sur la Révolution française, la salle des sculptures et même une plongée jusqu'à l'époque préhistorique, dans le monde des dieux de l'Olympe et pour clôturer sur une exposition consacrée à l'Égypte Antique et à ses célèbres pharaons. Des moments riches en émotions, tous plus différents l'un que les autres tant par les enchaînements, les musiques et les costumes qui ont su capter les spectateurs. Les 2 jours ont fait salle comble, un grand succès pour l'association. Les danseuses ont été magnifiques, petites et grandes ont pris beaucoup de plaisir, comme à chaque fois à danser devant les parents, amis et familles émerveillés. Ce fut une grande fierté pour le professeur de voir le travail et les efforts d'une année aboutir lors du spectacle de fin d'année, longuement applaudis.

Cette année L'danse proposera toute au long de l'année des sorties pour faire découvrir aussi bien des grands ballets du répertoire classique que de plus petites créations chorégraphiques. Nous avons à cœur d'apporter une connaissance culturelle et chorégraphique à nos élèves. Et ainsi promouvoir le spectacle vivant. Nous avons déjà pu admirer le ballet Casse Noisette au Zénith, le spectacle fli à Eurythmie et d'autres dates sont à venir. En fin une actualité tout aussi importante pour notre association et ainsi pour toutes les élèves, c'est notre collaboration avec l'association ARTESCEANCE de Grisolles (présidente Jacqueline Bezulier). En effet nous faisons partie de cette grande troupe qui a pour projet de présenter un théâtre musical Notre Dame de Paris les 21 et 22 octobre 2023 à Grisolles. Ornella (chorégraphie et mise en scène) accompagné de 8 danseuses participera à la création de ce magnifique spectacle. Un véritable honneur d'avoir été convié à la création de cette œuvre collective qui laisse présager des moments riches en émotions.

Comptez sur nous pour vous embarquer dans tous nos projets !

L'danse une association qui bouge....

Associations

UN GALA DE DANSE QUI A TRAVERSÉ L'HISTOIRE !

L'danse

430 Chemin de Canals à Dieupentale - 06 87 26 86 82

Présidente : Marie-Luce Gigout

Professeur Diplômée d'Etat : Ornella Leininger

Cours de danse classique et Modern'Jazz
(de l'éveil à l'adulte)

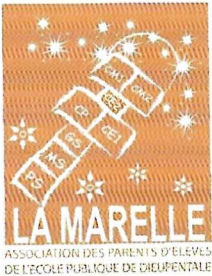
Cours de Body Gym

(fitness, renforcement musculaire) et de gym sénior
(inscription possible tout au long de l'année)

Facebook : L'Danse82 - **Instagram :** ldanse_82



Associations



Qui sommes nous ?

La Marelle est l'association de parents d'élèves de l'École de Dieupentale dont le but est d'organiser des événements et des activités pour les enfants afin de récolter des fonds.

Soutenir les actions de La Marelle, c'est permettre à tous les enfants scolarisés de profiter :

- ✓ de matériels que la coopérative scolaire n'a pas les moyens d'acheter pour les activités sportives et les récréations.
- ✓ de moments particuliers et d'animations au sein de l'école

Quel est le programme des manifestations 2022-2023 ?

La Marelle organise des événements tout au long de l'année durant lesquels nous comptons sur votre présence et votre soutien :

- ✓ La bourse aux jouets (4 décembre 2022)
- ✓ Le loto (12 mars 2023)
- ✓ Les ventes de chocolats de Noël
- ✓ Les ventes de biscuits Bijou
- ✓ L'après midi Jeux de société (16 avril 2023)
- ✓ Le carnaval (date à fixer)
- ✓ La kermesse de fin d'année (date à fixer)

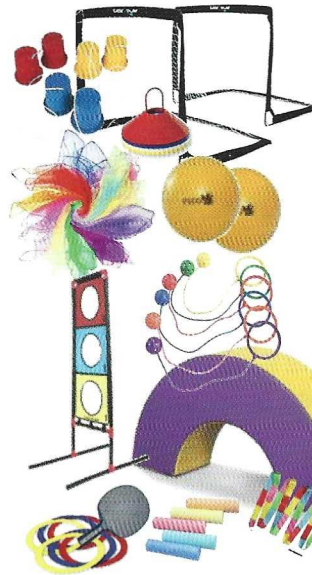
Nous organisons également des moments conviviaux à l'attention des élèves tels que :

- ✓ le goûter du Cross de l'école, qui a eu lieu le 12 octobre dernier, pour récompenser les enfants de leurs efforts
- ✓ le goûter de Noël du 9 décembre, à la salle des fêtes, en présence du Père Noël qui a offert une douceur à chaque enfant



Comment sont utilisés les bénéfices de nos manifestations ?

Grâce aux bénéfices réalisés lors des manifestations de l'année scolaire 2021-2022, La Marelle a investi, depuis la rentrée, dans de nombreux équipements pour les enfants de l'école !



- ✓ 2 cages de football pliantes
- ✓ 1 but « cardigoal »
- ✓ 1 voûte de motricité
- ✓ 6 paires d'échasses
- ✓ 12 anneaux de jonglage
- ✓ 30 foulards de jonglage
- ✓ 40 rubans de gymnastique
- ✓ 10 ballons
- ✓ 6 balles au pied
- ✓ 10 raquettes de ping pong et des balles
- ✓ 40 plots de balisage
- ✓ 10 plots « gymplo »
- ✓ 120 craies de sol
- ✓ 5 sifflets à main

795 €
d'achats
pour
l'école

Nous avons également acheté des gobelets réutilisables dans un souci à la fois écologique et économique.



264 €
d'investissement
durable

*Les bénévoles comptent sur vous pour la réussite des manifestations de La Marelle!
Merci pour votre soutien !*



JUDO ET YOGA

Les Ours Dieupentais

Notre nouvelle association a déjà 1 an !

Nous sommes très heureux de voir que nos cours attirent de plus en plus de familles et comptent maintenant une quarantaine d'adhérents.

Les cours de judo ont lieu tous les lundis de 17h45 à 19h45 avec nos supers coachs Martin et Dominique. Nous les remercions pour la qualité de leurs cours. Comme chaque année, nos petits oursons pourront aiguiser leurs griffes lors de tournois et ramener de jolies médailles.

Comme l'année dernière, les cours spéciaux d'Halloween et de Noël ont ravi les enfants. Déguisements, cours famille et distribution de cadeaux étaient au programme.

Quant au yoga, Sylvia met sa bienveillance et son écoute au service de ses élèves « yogi » tous les mercredis de 18h15 à 19h15. Zen attitude assurée !

Nous vous rappelons que nous réouvrons les inscriptions en janvier. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Le bureau des Ours Dieupentais

Infos et contacts : 06 82 34 76 95 ou 06 22 60 81 23



LES SÉNIORS DIEUPENTAIS

L'association « Les Séniors Dieupentais » a pour but de :

- Créer un lien social. Se réunir entre personnes de la même génération et même plus jeune ou plus âgées;
- Procurer des distractions collectives. Repas, Jeux, Sorties...

L'association, créée en 1974 pour les aînés de la commune, comptait 56 adhérents en 2022 dont seulement 25 Dieupentais

Nous rappelons que le club est ouvert à toutes et tous et, quel que soit votre âge. Vous y trouverez des activités et de la convivialité.

Vous aimez manger, nous proposons:

- Une fois par mois les traditionnelles rencontres mensuelles avec repas et jeux ;
- Quatre repas améliorés, Le repas de l'Assemblée générale, Les poules farcies, Les grillades et la Mounjetade ;
- Un repas dansant pour clôturer l'année;

Vous voulez bouger, nous proposons:

- Les marches de groupe le long du canal deux fois par semaine;
 - Deux à trois sorties à la journée dans la région;
- Vous voulez vous divertir, nous proposons:
- La belote toutes les semaines,
 - Des sorties culturelles avec spectacle, concert et théâtre.

2023 est la dernière année du mandat du conseil d'administration actuel et les postes de Président, Trésorier et Secrétaire sont à pourvoir. Si vous voulez vous investir au sein de l'association, vous êtes les bienvenus.

Vous voulez créer une liste pour administrer l'association, merci de bien vouloir la présenter avant fin décembre 2023 au président actuellement en poste

Jean ERNST

06 52 04 07 05

ernst.seniorsdieupentais@gmail.com

Associations



Une partie du groupe lors d'une sortie



Repas lors d'une sortie



Repas de fin d'année – On danse



Repas fin d'année – Le conseil d'administration

Associations



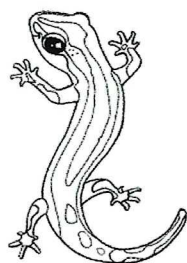
ET AUSSI



Président :
Monsieur Pascal GALLARDO
Tel. : 05.63.64.45.97
06.37.22.64.40



A.C.C.A: Association Communale
de Chasse Agréée
Président :
Dominique Senac :
Tél. : 06.09.48.70.32



LA SALAMANDRE
Le café Spirituel
Sylvie : 06.82.82.32.35
<https://facebook.com/lasalamandre82>
mail : lasalamandre@vivaldi.net





CROSS

C'est Clara CHOTEL RAGOT en classe de CM² à Dieupentale qui est montée sur le plus haut podium lors du cross qui s'est déroulé à Grisolles.

DÉLÉGUÉS DE CLASSE

A la rentrée 2022, nous avons eu le plaisir d'initier dans les locaux de la mairie les élèves de 4 classes de l'école primaire aux élections.

Muni d'une carte d'électeur, chacun est venu voter (en passant par les urnes) pour leurs délégués de classe. (2 par classe). Auparavant les candidats ont présenté leur profession de foi.



ENVIRONNEMENT

Parce que chaque goutte compte ! Tous mobilisés pour préserver nos ressources en eau

Les précipitations n'ont pas été assez abondantes cet hiver, période durant laquelle les nappes doivent normalement se recharger (de septembre à mars). Même si l'on a enregistré un excédent de pluie au mois de mars (+40% par rapports aux normales nationales), cela n'aura pas suffi à la bonne recharge des nappes, qui restent déficitaires pour les trois quart d'entre elles. Le manque de pluies a asséché les sols qui ne sont plus capables de bien absorber l'eau.

Face à l'urgence, chaque goutte compte ! Agriculture, industrie, production d'énergie, usages domestiques... L'eau est au cœur de toutes nos activités. Et toutes ces activités sont concernées par la nécessité de préserver nos ressources en eau, si nous ne voulons pas être de nouveau confrontés aux manques d'eau qu'ont connus plusieurs centaines de communes à l'été 2022.

Soyons vigilants ! L'eau est précieuse, écEAUonomisons-là !

Grand Sud Tarn-et-Garonne vous accompagne dans la réduction de vos déchets

Les déchets sont un sujet récurrent de notre vie quotidienne. Pour preuve : les pages dédiées de notre site internet sont les plus consultées tout au long de l'année.

A 6 mois de la mise en application de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire selon laquelle tous les ménages doivent disposer d'une solution pour trier leurs déchets biodégradables dès le 1^{er} janvier 2024, la question de la réduction de nos déchets se pose de manière cruciale.

Des mesures pour vous accompagner :

- Grand Sud Tarn-et-Garonne encourage la valorisation des biodéchets en facilitant l'accès au compostage avec l'installation de composteurs partagés en partenariat avec les communes, et par des distributions de composteurs qui se multiplient et se répartissent sur l'ensemble du territoire.

- En outre, il vous est possible de faire appel au service de broyage à domicile qui permet de transformer et réutiliser les déchets de jardin en broyat utile pour pailler les plantations.

- Enfin, pour mieux sensibiliser aux gestes de tri, l'équipe d'ambassadeurs du tri et de la prévention des déchets intervient régulièrement dans les écoles ou dans les ateliers du centre social. Ils expliquent comment mieux recycler vos emballages et donnent de nombreuses astuces de recyclage ou de réutilisation.

N'hésitez pas à vous rapprocher du pôle Environnement au
05 63 64 49 80



COMMUNICATION

Un nouveau site internet pour Grand Sud Tarn-et-Garonne

En avril dernier, la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne a fait peau neuve sur le web avec la mise en ligne d'une toute nouvelle version de son site internet grandsud82.fr (adresse web inchangée).

Plus moderne, le site évolue pour faciliter l'accès aux informations qui vous sont nécessaires chaque jour et pour mieux vous renseigner sur ce qu'est, et ce que fait, la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne.

Dorénavant, vous pourrez y retrouver :

- un contenu étoffé ;
- un menu repensé pour rassembler les informations de manière logique : Travailler/Entreprendre, Vie Pratique et associative, Découvrir se divertir...
- des accès rapides en 1 clic ;
- des cartes interactives pour localiser les équipements de votre intercommunalité (médiathèques, crèches, bornes à déchets, déchèteries, etc.) ;
- un agenda des animations et des rendez-vous organisés par la Communauté de communes ;
- un catalogue des démarches (accessible via la rubrique « En 1 clic ») qui permet d'effectuer de nombreuses demandes directement en ligne (réservation de composteur/broyage à domicile, nouveaux bacs, pass déchèteries, paiement de la crèche, pré-inscription à la crèche de Montech ou encore dans une école de musique, prise de rendez-vous avec le centre instructeur et le service emploi/formation, etc.) ;
- une sélection d'informations «sur mesure» en fonction de votre profil (Habitant / Entreprises / Visiteur / Association) accessible via «Je suis» ;
- une présentation de chaque commune du territoire ;
- une présentation du territoire en vidéo ;
- la possibilité de répondre en ligne aux offres d'emploi de Grand Sud ou de déposer une candidature spontanée.

Pour en savoir plus, un seul réflexe : grandsud82.fr



CULTURE

Ciné plein air 2023 : une programmation éclectique pour toute la famille !

Lorsque la nuit tombe, offrez-vous une séance gratuite de cinéma sous les étoiles.



Cette année, 12 séances sont programmées et financées par la Communauté de communes :

- Samedi 24 juin : « Notre-Dame brûle » à Canals,
- Jeudi 6 juillet : « Tous en scène 2 » à Bessens,
- Vendredi 21 juillet : « Antoinette dans les Cévennes » à Varennes,
- Mercredi 26 juillet : « Shaun le mouton 2 » à Finhan,
- Vendredi 28 juillet : « Les Tuche 4 » à Comberouger,
- Jeudi 24 août : « Une belle équipe », à Aucamville,
- Vendredi 25 août : « Jumanji Next Level », à Saint-Sardos,
- Samedi 26 août : « L'école buissonnière », à Labas-

COMMUNAUTE DE COMMUNES
GRAND SUD TARN ET GARONNE
120, avenue Jean Jaurès
82370 LABASTIDE SAINT PIERRE
Tél. : 05.63.30.03.31 - www.grandsud82.fr

Contact Com° : Cyrielle BONNEFOUS
cyrielle.bonnefous@grandsud82.fr
Tél. 05 63 30 03 31

tide-Saint-Pierre,

- Jeudi 31 août : « Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre », à Montbartier,

- Vendredi 1er septembre :

« Jurassic World : le monde d'après », à Mas Grenier,

- Samedi 2 septembre : « Top Gun : Maverick », à Dieupentale,

- Samedi 9 septembre : « En corps », à Verdun

Retrouvez le programme complet et les animations sur le site grandsud82.fr ou suivez notre page facebook ([grandsudtarnetgaronne](https://www.facebook.com/grandsudtarnetgaronne)).

Portes-ouvertes des écoles de musique

Les écoles de musique de Grisolles, Villebrumier et Montech ouvrent leurs portes le mercredi 28 juin de 14h à 18h. Présentation des écoles, découverte d'instruments, rencontre avec les professeurs, animations musicales par les élèves, inscriptions... Un moment convivial pour tout savoir sur les écoles de musique.

Avec la participation de l'association Amadeus

La scène flottante CONVIVENCIA

1er juillet : à partir de 20h | Montech, avant-port
Scène flottante – By the Sket avec Alima Hamel – Duplessy & The Violins of The World

- Admirablement accompagné par le contrebassiste Vincent Ferrand, le chant envoûtant d'Alima Hamel mêle incantations, mélodies et lyrisme.

- Avec les Violons du Monde, Mathias Duplessy saisit sa guitare et réunit trois virtuoses traditionnels pour un voyage exaltant sur les cinq continents aux sons de cordes rares.

Gratuit – Sans réservation

2 juillet : 21h30 | Grisolles, chemin du Canal

Scène flottante – Pamela Badjogo

→ La chanteuse gabonaise à la voix soul bantue s'inscrit dans la tendance actuelle par ses mélodies pop entraînantes : un cocktail bouillonnant mêlant afro-pop, highlife façon bantoue et afrobeat. Préparez-vous à une ambiance survoltée ! Gratuit – Sans réservation



Infos pratiques

Locations en mairie

Benne

La commune peut mettre à votre disposition une benne pour vos déchets verts contre un paiement de 50 €.

La benne est déposée à votre domicile le vendredi entre 16H et 17H, elle est récupérée le lundi matin entre 9h et 10h.

Nous conseillons aux administrés de prendre rendez-vous auprès des services de la Communauté de Communes pour le broyage des végétaux 15€/h.



Tables et chaises

- les tables et chaises sont à louer
- l'ensemble du matériel sera vérifié au départ le vendredi après-midi et au retour le lundi
- en cas de casse ou de restitution incomplète, la mairie récupérera 20 € par table et 10 € par chaise
- la demande de location doit obligatoirement être remplie avant la mise à disposition du matériel

Salle des fêtes



Tarifs salle des fêtes :

- **location habitant de la commune**

Week-end : 250 € (+100 € chauffage)

Caution : 350 € (+150 € ménage)

- Pour un week-end, la location part du vendredi soir au dimanche soir ou lundi entre 9 h et 10 h - 100 € par journée supplémentaire

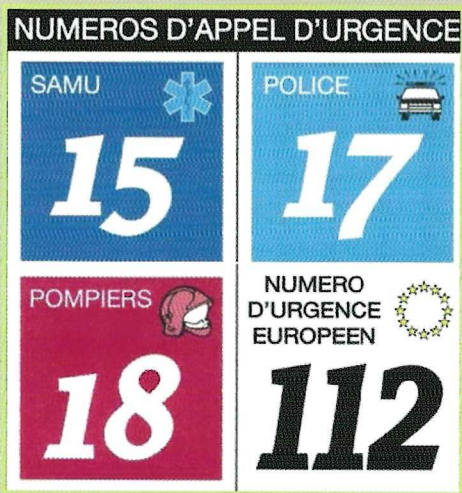
La salle doit être rendue propre (+50 € chauffage)

- Pour la journée ou la soirée en semaine, la location part du matin 10h au lendemain 10h
- La salle doit être rendu propre.
- Un état des lieux est dressé à chaque remise des clés.
- La caution doit être versée en mairie 3 semaines avant la manifestation.
- Période de chauffage : d'octobre à mars inclus
- La signature de la convention d'utilisation de la salle des fêtes est obligatoire pour toute location.

RANDONNEES PEDESTRES

Nous vous rappelons que les randonnées pédestres sont autorisées sur les chemins communaux. Cependant nous vous invitons à vous renseigner afin de ne pas emprunter les chemins privés.

NUMÉROS UTILES



- **Mairie de Dieupentale :**

Espace Auguste Puis

Ouverture les :

Lundi : de 13h à 17h

Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mercredi : de 8h30 à 12 h30

Judi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Vendredi : de 14h à 17h

Contact :

Tel : 05.63.02.50.00

Mail : mairie-dieupentale@info82.fr

Site : www.dieupentale.fr

Application : Intramuros

- **Agence Postale :** Tel : 05.63.68.78.41

L'agence postale est ouverte :

Mardi de 14h30 à 18h30

Judi - vendredi de 15h30 à 18h30

Mercredi et samedi matin de 9 h à 12 h

- **Déchèterie Dieupentale :**

Lundi : 14h-18h

Mardi au samedi : 10h-12h et 14h-18h

350 chemin Fraysse - Tel : 05.63.64.49.80

- **ALAE – ALSH (Yaka Jouer) :**

3 rue Cap del Barry

Directrice : Marine CASTAING

Tel : 05.63.02.83.19 / 05.63.68.84.15

- **Groupe Scolaire :**

3 rue Cap del Barry - Tel : 05.63.64.34.70

Directrice : Florence Dortet

- **Cantine scolaire :**

Colette BLANC

- **Permanence Mairie Enfance Jeunesse :**

Prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie

- **Permanence CCAS :**

prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie

- **Collège Sainte-Claire**

12 Route de Bordeaux - 05 54 06 08 00

- **Trésorerie :**

Permanence « Le Colbert » Verdun-sur-Garonne



- **CENTRE ANTI-POISON :**

(Toulouse PURPAN)

05 61 77 74 47

- **Medecin de garde :** 39 66

- **femme victime de violence :** 39 19

- **Pharmacie de garde :** 32 37

- **Préfecture Tarn et Garonne :**

2 allée de l'Empereur 82000 Montauban

Tel : 05.63.22.82.00

- **EDF Dépannage :**

Tel : 0 972 675 082

- **GDF Suez Dépannage :**

Tel : 0 800 473 333

- **Veolia :**

Tel : 0 811 902 903

Infos pratiques

Liste des commerces et artisans

- **ATELIER DE COIFFURE - Angélique**

Route de Toulouse - 05 63 67 97 91

- **AB SERVICE**

Jean-Charles THELLIER

Placoplatre, neuf et rénovation, peinture
06 29 66 20 99

- **AURA EXPERTISE - Expertise comptable**

4 route de Bordeaux - 05 62 10 72 51

- **BAR TABAC « LE DIEUP' »**

13 Avenue du Général Larroque - 05 63 02 75 06

- **BOULANGERIE PATISSERIE B & B**

7 Route de Bordeaux - 05 63 02 52 18

- **BOUTIQUE DE LA GARE :**

60 rue de la Gare - 06 29 97 15 54

- **BRASSERIE D'ÉMILIE**

15 rue du Général Larroque - 05.63.91.50.29

- **CABINET DE NATUROPATHIE ET RÉFLEXOLOGIE**

3 place de la poste - 06 82 82 32 35
sur rendez-vous - Facebook Naturelle & Nature

- **CABINET D'INFIRMIERS**

Rue du Général Larroque - 05 63 64 47 46

- **CAPIM**

Pièces détachées auto
2 B Route de Toulouse - 05 63 02 76 01

- **CUISINES SANCHEZ**

Création d'intérieur
20 rue Cap del Barry - 05 63 31 40 49

- **Champignonnière**

"LES CHAMPIGNONS GARONNAIS"
Route de Toulouse - 06 40 51 26 48

- **« DISCO MOBILE » L. MARROU**

40 Bis Avenue du Gal Larroque

- **DOMAINE DU PARC**

Vins, jus de fruits - S.LACAZE, viticulteur
165 Ch. de Margastau - 06 16 08 08 55

- **ENTREPRISE DFR**

Vente de fruits et légumes
1400 Rue des Boulbènes

- **ECO ENERGIES**

Climatisation – pompe à chaleur
06 41 91 84 87

- **E.VALADIE**

Vente de fruits et légumes, arboriculteur
25 Route de Toulouse Tél. : 06 30 95 12 71

- **ENTREPRISE Paintoplac**

42, Rue du Général Larroque 82170 DIEUPENTALE
Tél : 06 37 73 88 11

- **ENTREPRISE FLTE, Frédéric LOPEZ**

Réseau Télécom, Fibre optique, Informatique,
Téléphonie, Standard IP, flte@orange.fr,
5 rue des Boulbènes Tél. : 06 42 64 28 28

- **ENTREPRISE DE MACONNERIE**

et CARRELAGE Nicolas CUQUEL
40 bis Av. du Gal Larroque

- **ENTREPRISE MIEULET**

Décoration, aménagement
2500 Route de Montauban – 06 76 85 34 60

- **ENTREPRISE Thierry OULIE**

Maçonnerie générale, ravalement - l'ancienne
05 63 64 38 34

- **BOULHOFF AERO**

33, route de Toulouse - 05 63 27 26 60

- **GRAPHISTE FREELANCE**

Eloïse BERGERON,
24 rte de Bordeaux - 06 86 77 54 18

- **JOKER PHOTO31 : 06 25 48 56 03**

Photo et vidéo par drone

- **KINESITHERAPIE & OSTEOPATHIE**

Rue du Général Larroque - 07 82 38 70 21

- **LABORATOIRE SANOBIO**

285 Chemin des Labadous

- **LAVERIE AUTOMATIQUE**

Route de Toulouse - 06 13 86 96 87

• LOCATION DE MEUBLES

(semaine/mois) - 17 Route de Toulouse
www.perruquines.fr - 05 63 64 44 80

• MARC MARANGONI MWCOM

Infographiste, webmaster (Mise en page de brochures, magazines etc..., création de sites internet) - 1, impasse des Cerisiers
Email : contact@mwcom.fr - site : mwcom.fr

• MOTOR'S - WorkShop Garage

1400, rue des Boulbènes - Cédric Navarro
Prestations de Mécanique générale
RÈvision, distribution, pneumatique,
Diagnostic - 06.30.81.70.72

• NUMEROVIN

Chemin de Lavalette - 06 61 89 37 39

• NOTALUS

Numérisation et gestion de parc informatique
1840 Rte de Montauban - 05 34 55 91 35

• PIZZERIA PINOCCHIO

13bis rue du Général Larroque
05 63 31 64 51

• RESIDENCE MARGASTAU

Location jour/semaine/mois
310 chemin Margastau - 05 63 30 25 40

• RESTAURANT L'OGUSTE

12 allée du canal - 05 63 24 01 12

• SRE 2B - Marcel BEGUE

34 Avenue du Gal Larroque 05 63 27 67 12

• TRAITEUR ASIATIQUE

6 Route de Toulouse - 05 63 27 64 15

• TRANSPORTS LEVEQUE

1885 Route de Montauban - 05 63 02 44 00

• THOMAS TERRASSEMENT

location de pelle avec chauffeur - 06 50 83 76 02

• VIRGINIE - Atelier de couture

Couture, retouches, ameublement, pressing,
cordonnerie... Rt de Toulouse - 06 84 74 32 79

• VRECH Robert

Artisan menuisier - 06 73 23 76 05

ASSISTANTES MATERNELLES

• ALAYRAC Karine

05 63 27 73 97 - 06 76 71 82 16
4, Hameau du Canal

• BERGO Aurélie

05 63 64 69 10 - 06 79 70 14 94
25, Rte de Toulouse - Le Clos des Pommiers Villa H04

• BURGHARDT Nathalie

05 63 02 66 18 - 06 31 53 09 33
7, lotissement des Boulbènes

• CARLES Béatrice

05 63 64 39 91 - 06 70 43 07 34
55, chemin de la Fraysse

• CHABBERT Elisabeth

05 63 65 12 50 - 06 14 88 50 99
10, impasse Ténéria

• CORMERAIS Laurence

06 20 15 22 72 - 12, chemin Ténéria

• DE CAMPOS Marta-Alexandra

05 81 98 70 22 - 06 11 62 90 65
25, route de Toulouse,
résidence le clos des pommiers- villa D03

• DE JESUS Charlene «DansMam'Bulle»

07 80 34 12 27 - 1, impasse Del Pierrou

• DOURS Karine

47, rue du général Larroque - 07 77 72 79 07

• DUMOULIN Paula

05 63 65 72 - 06 20 48 13 54
1170, route de Montauban

• ERDAS Gessica

3, lotissement des cerisiers -07 81 40 98 68

• GHEZIEL Safae

41, rue du général Larroque - 07 49 51 04 67

• LAFFARGUE Delphine

1, impasse Del Pierrou - 06 12 03 72 87

• MACEDO Marylène

05 63 02 99 05 - 06 13 04 06 47
1295, rue des Boul-bènes

• MARTY Marine

06 60 51 99 44 - 65, chemin de Lavalette

• MILHAVET Sandrine

20, route de Bordeaux - 06 85 46 41 76

• SANCE Myriam

05 63 65 67 50 - 06 77 40 38 24
19, lotissement Lavalette

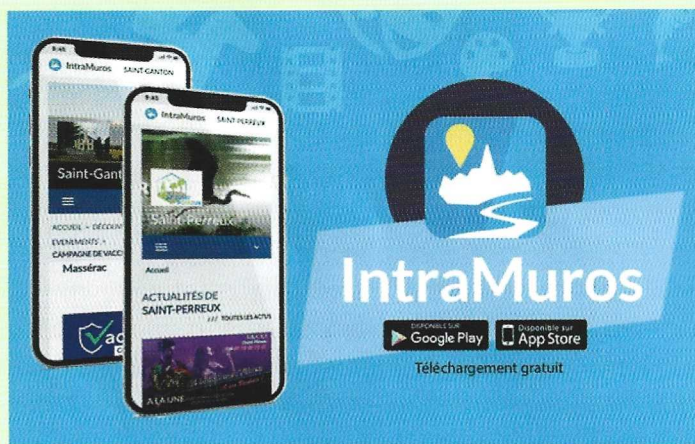
• TERNOT Stéphanie

09 73 59 10 71 - 06 63 93 97 86
2 bis, lotissement les jardins de Lusigny

• VARAILLE Mélanie

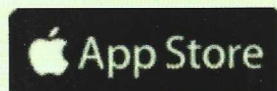
1 impasse Del Pierrou 06.12.35.37.95

Nouvelle Application



IntraMuros est l'application mobile de référence des mairies et EPCI. C'est l'outil à la fois le plus simple et le plus complet. Informez et alertez efficacement sur votre territoire.

A partir de début juillet sur notre commune.



HORAIRES

Mairie Dieupentale

Lundi : de 13h à 17h

Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mercredi : de 8h30 à 12 h30

Jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Vendredi : de 14h à 17h

Mail. : accueil-dieupentale@info82.com

Nouveaux HORAIRES

Médiathèque Intercommunale Dieupentale

Hors vacances scolaires

Vendredi : 13h30 - 18h

Samedi : 9h - 13h

Vacances scolaires

vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 18h

samedi : 9h - 13h

05 63 64 19 62

mediatheque.dieupentale@grandsud82.fr

HORAIRES

Agence Postale Communale

Mardi, jeudi, vendredi : 15h30 à 18h30

Mercredi et Samedi : de 9h à 12h